

VILLE DE HOMBOURG-HAUT

Département de la Moselle – Arrondissement de Hombourg-Haut

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 23

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal Séance du 27 février 2023

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

Sont présents : M. PETRY – Mme BOUCHELIGA – M. TUMOLO – Mme STAUB – M. KARST – Mme BOJOLY – Mme FILIPPELLI – Mme STOLL – Mme THIL – M. SCHMIDT – Mme HILLEBRAND – Mme FERRARA – M. DOME – Mme FARAONE – Mme JAKUBIAK – M. ADELER – M. ZINS – M. LAACHIR – Mme SCHLICKLING – M. PAVLIC – Mme BRAUSCH – M. FRIDERICH.

Absents excusés : M. CHAMS-DINE (qui a donné procuration de vote à M. PETRY) – M. KREVL (qui a donné procuration de vote à M. SCHMIDT) – M. KIEFFER (qui a donné procuration de vote à M. KARST) – Mme RASALA (qui a donné procuration de vote à Mme STAUB) – M. ZERKOUNE (qui a donné procuration de vote à M. PAVLIC) – M. WILHELM.

Point n° 5 : Adhésion au label « Ville Européenne »

Madame STAUB, rapporteur :

La Ville de Hombourg-Haut a une vocation européenne affirmée, que cela soit du fait de sa situation géographique à proximité de l'Allemagne, sa volonté de développer l'apprentissage de l'allemand dans les écoles communales, sans oublier évidemment son jumelage avec la commune de San Giorgio Di Pesaro en Italie.

La délibération présentée aujourd'hui a pour objectif de prolonger et de renforcer la vocation et l'ancrage européens de Hombourg-Haut par une stratégie européenne nouvelle pour la Ville, dont cette délibération constitue la première étape, en s'engageant activement pour la mise en œuvre des actions préconisées par le Label « Ville Européenne ».

Le Label « Ville Européenne » a été créé en janvier 2020 pour les 35 000 communes de France, à l'initiative des associations Jeunes Européens - France, le Mouvement Européen - France et l'Union des Fédéralistes Européens – France afin de promouvoir la démocratie européenne et de faire vivre l'esprit européen dans nos villes et nos villages. Le Label Ville européenne est un label 100% citoyen et transpartisan qui incite les responsables politiques locaux à se saisir des thématiques européennes et à mettre en place des actions concrètes pour la promotion de la citoyenneté européenne au sein de leur commune.

Les actions qu'il propose, symboliques et pratiques, sont répertoriées selon 4 domaines d'actions prioritaires et se déclinent en 5 niveaux de complexité. Le Label permet ainsi une évaluation simple de ces actions en faveur de l'Union Européenne et donne aux citoyens l'occasion de constater l'engagement européen de leurs élus.

Plus de 87 communes dont Paris, Strasbourg, Lille, Rouen ou Nantes sont aujourd'hui labellisées, ce qui leur permet de bénéficier d'une véritable dynamique de réseau, avec la mise à disposition de l'expertise des membres bénévoles des associations porteuses du Label, d'une plus grande visibilité sur leurs actions européennes et d'un séminaire national annuel pour le partage de bonnes pratiques.

Dans le but de « promouvoir la démocratie européenne et de faire vivre l'esprit européen », ce label propose aux communes 4 grands domaines d'action (pédagogie, coopération, citoyenneté et culture) qui se déclinent en 5 niveaux d'objectifs. Chaque année, au mois de décembre, un comité de suivi des associations du projet évalue le degré d'avancement des communes participantes et leur attribue un niveau en fonction de leurs réalisations.

En s'engageant sur les actions du label « Ville Européenne », la Ville de Hombourg-Haut montrera sa détermination pour instaurer une nouvelle approche locale sur l'Europe, plus active et plus participative, qui doit être particulièrement tournée vers les jeunes de notre territoire :

- Premièrement, en décloisonnant la promotion de la citoyenneté européenne des espaces trop souvent réservés aux experts et aux connaisseurs.
- Deuxièmement, à l'heure de la montée en puissance des options politiques prônant l'« illibéralisme » en Europe et partout dans le monde, en faisant preuve d'exemplarité par la défense de nos valeurs communes et la mise en œuvre de politiques publiques qui répondent aux priorités de l'UE. Les transitions écologique, énergétique et numérique, la lutte contre toutes les discriminations, les transformations sociales et démocratiques, constituent une feuille de route commune que les villes sont en mesure d'impulser au plus près des citoyennes et citoyens.

Dans ce cadre, la ville de Hombourg-Haut souhaite tout particulièrement entreprendre des actions concrètes, avec notamment :

- Le développement de rencontres, économiques, culturelles et sportives à l'occasion de la journée de l'Europe, le 9 mai,
- Des actions de sensibilisations sur l'Union Européenne et son rôle dans les écoles,
- Le développement d'échanges de jeunes avec le soutien de l'Eurodistrict SaarMoselle,
- Le développement de convention de coopération et éventuellement de jumelage avec des communes européennes dans le périmètre de la Grande Région transfrontalière « Saar-Lor-Lux ».

Compte tenu de ce qui précède, et après avis favorable des commissions « Finances » et « Affaires culturelles », le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire ou son représentant à signer la Charte d'engagement du Label « Ville Européenne ».

Extrait certifié conforme,
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 1^{er} mars 2023

Le Maire,
Laurent MULLER



L. Muller